

La Chambre, la liberté d'enseignement, la liberté de la presse, les idées d'union et de tolérance républicaine.

Ardeur dévouée à ses devoirs publics, ses efforts de son appartement, vous avez vu intervenir pendant ses deux législatures, par ses paroles, par ses rapports, par ses nombreuses questions, armée, budget, loi de finances, assistance, Maroc.

La Chambre perd en lui un collègue d'une activité rare, d'une érudition étendue, d'un dévouement qui ne se réduisait ni à la fatigue, ni au travail, ni le département de l'Orne, un représentant vigilant et toujours préoccupé de ses intérêts.

La Chambre voudra, je n'en doute pas, se joindre à son président d'âge pour adresser à la famille de son très regretté collègue, l'expression de son sympathie attristée. (Vifs appl.)

J'ai également le plaisir de vous annoncer à la Chambre la mort d'un de nos collègues les plus anciens et les plus estimés.

M. le duc de Rohan s'est éteint. Il y a huit jours, dans son château de Saint-Étienne, à la suite d'un accès de la maladie qui l'atteignait depuis le 20 novembre 1913.

Il y a déjà sans interruption depuis trente-huit ans, soutenu par une majorité restée constamment à sa tête.

Le 1871 il avait été élu secrétaire de la Chambre.

Il appartenait tout entier à sa chère Bretagne, à sa politique, il en avait la terminologie et la méthode. Il avait un grand sens qui figure à bien des pages de l'histoire de France, il le portait également : conscient des devoirs de son situation, il était bon à tous ; sa parole était ouverte et plus franche ; son salon accueillait les hommes les plus distingués.

Capitaine de vaisseau en 1870, il servit vaillamment son pays et combattit à l'armée de la Loire ; il revint, il y a peu de temps, avec la médaille des combattants de 1870.

À la Chambre, pendant les dix législatures qu'il a fait partie, il s'occupa de la réforme des lois, de la Commission, surtout des questions relatives à la Bretagne.

La Chambre conserva le souvenir de ce grand homme, bon, accueillant, amable à tous, et voudra adresser à sa famille, à son fils, les mêmes condoléances et l'expression de sa sympathie. (Appl.)

M. le duc de Rohan, ancien ministre de la Justice, ancien président de la Chambre, ancien député de la Loire, ancien combattant de 1870, ancien député de la Loire, ancien député de la Loire, ancien député de la Loire.

Il y a donc lieu de procéder à un scrutin supplémentaire pour deux vice-présidents.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

La mesure prise par Mgr. Lévesque de Lille, ont décidé de voter pour M. le duc de Rohan comme vice-président.

M. Billon-Prévost, socialiste unifié, déclare que l'un d'eux lui a dit : « C'est la première fois que je vote pour un curé ».

M. Deschamps est élu président par 276 voix sur 488 votants.

Mais, entre les scrutins pour la nomination des secrétaires et des questeurs, un incident symptomatique se produit.

Manifestation anticléricale sur le nom de M. Lemire

Il est de règle de ne proclamer les résultats des scrutins que lorsqu'ils sont tous terminés. Le cabinet du ministre des affaires étrangères, des élections, des scrutins pour l'élection des secrétaires, des orateurs s'éleva à l'extrême-gauche.

Nous demandons, vocifère M. de Kerguelen, que soit proclamé le résultat des scrutins qui ont eu lieu jusqu'ici.

Il s'agit d'un vice-président. (Appl. à l'extrême-gauche.) — Ce n'est pas l'ordre du jour qui comporte d'abord les divers scrutins.

Aux bancs radicaux et socialistes. — Nous demandons que l'ordre du jour soit modifié sur ce point.

Le président est obligé de mettre cette proposition aux voix.

À main levée, elle est adoptée, les députés des autres parties de la Chambre, non présents, s'étant pas en séance.

Le président annonce alors les résultats du scrutin, et d'abord l'élection, comme président de la Chambre, de M. Deschamps, indiqué plus haut.

Le scrutin pour la nomination des vice-présidents a donné les résultats suivants : Nombre de votants, 385 ; majorité absolue, 193.

Scrutin élu : MM. Blum, par 231 voix, et Dron, par 218.

Ont obtenu ensuite : M. Lemire, 194 voix (proclamé à l'extrême-gauche) ; Augagneur, 179 ; André Lévêque, 168 ; Bellamy, 149 ; Pouchet, 95 ; Orens, 85.

Il y a donc lieu de procéder à un scrutin supplémentaire pour deux vice-présidents.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Le scrutin aura lieu le mardi 16 janvier, à 10 heures, au Palais-Bourbon.

Les projets fiscaux de M. Gaillaux

L'impôt sur le capital

Il produirait annuellement 190 millions

Voici l'analyse communiquée par le ministre des Finances, de l'exposé des motifs du projet d'impôt sur le capital qui sera déposé jeudi à la Chambre.

Pour faire face à l'augmentation des dépenses publiques, le gouvernement, conformément aux promesses faites au pays et à l'étranger, a décidé de réformer le système des contributions, sans compromettre, et sans imposer de charges excessives, et l'impôt fournira au budget de 1915 un indispensable et précieux appoint que l'on peut évaluer au minimum à 190 millions.

Le gouvernement espère avoir répondu, en imposant aux favorisés de la fortune des sacrifices plus lourds, bien moindres que ceux qui leur sont demandés dans les grands pays étrangers, aux déclarations approuvées par la Chambre, aux engagements qu'elle a pris, à la doctrine qu'elle a affirmée et à l'attente de la France républicaine.

La candidature officielle

De M. de Lanessan, dans le Siècle

Parmi les questions posées dans le discours de Saint-Étienne, celle qui a provoqué le plus d'observations et de discussions est relative à la candidature officielle. M. Brizard ne prononça pas le mot, mais il insista sur la nécessité de renoncer aux pratiques chères à l'administration préfectorale et de faire respecter par les députés de l'autorité gouvernementale la libre expression de toutes les opinions politiques dans les luttes électorales. Il alla même jusqu'à préconiser la « neutralité de l'État » à l'égard de tous les partis comme à l'égard de toutes les confessions religieuses.

Les journaux qu'anime l'esprit de la rue de Valois ne se sont pas mépris sur la portée de ce langage : ceux de la province comme ceux de Paris ont vu la condamnation formelle de la candidature officielle qui depuis dix ans, a été pratiquée par la presque totalité des préfets et des candidats ayant un cygne à peindre près d'eux, qui étaient les agents de l'Empire.

On n'osa pas aller jusqu'à l'affiche blanche, par laquelle le troisième Empire faisait connaître aux électeurs les candidats favoris, mais toutes les autres pratiques du régime impérial étaient imitées, avec un zèle redoublé pour les préfets et sous-préfets impériaux. Beaucoup de candidats, même, n'hésitaient pas à faire afficher, sous les yeux bienveillants de l'administration, les promesses sincères ou fallacieuses que celle-ci leur avait faites au profit des hameaux, villages et bourgs qu'ils avaient à assurer.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.

Le patronage, du reste, en beaucoup de cas, était cyniquement public. On voyait les sous-préfets et préfets accourir aux hameaux organisés au profit du candidat officiel, et prononcer des discours éloquentes sur le rôle de l'État, sur la durée de la législature, pendant toute la durée de la campagne, au profit des députés qui voulaient faire préparer ainsi leur réélection. Préfets et sous-préfets se montaient dociles serviteurs des députés, afin de préparer à l'avance leur succès pour le jour où ils seraient élus.